

[A LA UNE]

A quand l'innovation politique au pouvoir à Lyon ?

La politique du logement a été l'un des dossiers phares du conseil municipal du 13 mars (lire notre encadré). Nicole Bargoin a ainsi pu présenter les grandes lignes d'une politique ambitieuse et en rupture avec les idées reçues...

Face à Gérard Collomb, Nicole Bargoin avance armée : "la crise du logement social, c'est la crise de l'essoufflement du modèle réglementaire actuel, marqué par un excès de centralité et d'uniformité. Plus que de simples modifications d'instruments ou de produits de financement, la mission recommande une adaptation en profondeur des modalités de régulation et de financement de la politique du logement social." Cet extrait du rapport sur le financement du logement social de l'Inspection générale des finances (mars 2002) est éloquent.

Ce sont ces modifications en profondeur sur la forme que le Maire de Lyon n'a d'abord pas su faire. La Charte du logement social, initiée par la ville de Lyon, a brillé d'abord et avant tout par ses limites : absence de définition de critères prioritaires d'attribution, non instauration d'un parcours résidentiel...

Sur le fond de la problématique, Nicole Bargoin rappelle que c'est bien à une véritable révolution de pensée qu'appelle notre groupe : "Pour toutes les personnes qui entrent dans les critères d'attribution des logements sociaux mais dont la situation n'est pas celle de l'extrême précarité, c'est un

panel d'aides à la personne que nous préconisons. A la différence de l'aide à la pierre qui, une fois utilisée, n'est plus modulable (un F4, à moins de lourds travaux, restera un F4), l'aide à la personne, elle, peut s'adapter à toutes les situations."

A cette aide financière, périodiquement réévaluée, le groupe Unir Pour Lyon propose l'accompagnement de chaque personne en situation de grande précarité par "un

suite en page 2

DEPUIS CINQ ANS, UNIR POUR LYON, PRINCIPAL GROUPE DE L'OPPOSITION, DEMANDE À GÉRARD COLLOMB D'INSTAURER UN DÉBAT SUR LES GRANDES THÉMATIQUES MUNICIPALES. LORS DU CONSEIL DE FÉVRIER, IL A ENFIN RÉPONDU À CETTE ATTENTE EN ORGANISANT, À NOTRE DEMANDE, UN GRAND DÉBAT SUR LE LOGEMENT SOCIAL. MAGNANIME, LE MAIRE DE LYON A ROYALEMENT ACCORDÉ À NOTRE GROUPE 7 MINUTES DE TEMPS DE PAROLE SUR UN DÉBAT (EN FAIT UNE SUCCESSION DE LONGS MONOLOGUES) QUI A DURÉ PLUS D'UNE HEURE ET DEMI. AU TOTAL, L'OPPOSITION TOUTE ENTIÈRE SE SERA EXPRIMÉE MOINS D'UN QUART D'HEURE. LA CONFRONTATION D'IDÉES EST-ELLE SI DOULOUREUSE ?

VOS RÉACTIONS SUR WWW.MILLON.ORG



UNIR POUR LYON

[GAGNER LYON !]

Actifs et en mouvement, c'est ainsi qu'Amaury Nardone et Denis Broliquier ont défini la démarche des équipes d'Unir pour Lyon dans les 9 arrondissements lyonnais. Rassemblement, réflexions et actions militantes sur le terrain, opposition marquée au maire socialiste de Lyon, travail sur un programme de rupture... La feuille de route est tracée ! Le mois prochain, Unir pour Lyon présentera aux lyonnais ses propositions sur la petite enfance, puis, en mai, la politique de logement sera mise en exergue. "On entend beaucoup parler de qui sera maire de Lyon, mais pas de ce qu'il faut faire. Et nous avons la volonté de changer la manière dont Lyon est gérée. Le moment venu, nous amènerons des voix, des militants mais aussi des idées pour l'addition des forces et la victoire... Car nous devons avant tout nous retrouver non pas sur des étiquettes partisans mais sur des propositions et une ambition pour notre ville." D'ores et déjà, une équipe de 45 personnes, composée pour l'essentiel de nouveaux venus, est au travail sur l'ensemble des arrondissements. Objectif : faire la preuve par 9.

DÉCOUVREZ L'ÉQUIPE EN PAGE 4

[AU SOMMAIRE]

LE DOUBLE AVEU... Au détour du vote des taux de fiscalité, le maire de Lyon et ses amis de la gauche plurielle dévoilent leurs batteries fiscales. C'est clair, la hausse des impôts est, pour eux, inéluctable !

EN PAGE 2

"J'AI FOI EN L'HOMME". Cette affirmation de Michel Brochier, conseiller du 1^{er} arrondissement et conseiller du Grand Lyon, a motivé son engagement aux côtés des plus défavorisés afin de faciliter leur réinsertion. Il est au cœur de l'actualité avec la publication d'un rapport sur le sujet. Il est notre élu du mois...

EN PAGE 3

[DECRYPTAGE] Depuis le conseil...

Nos autres interventions au conseil municipal du 13 mars 2006

Suite de la page 1

véritable parcours social individualisé."

Il rappelle que la problématique du logement social est dépassée et qu'il est nécessaire de mettre enfin en place une véritable "politique sociale du logement."

Et Nicole Bargoin de conclure : "Les collectivités locales ont une capacité d'invention, d'innovation et d'essai que l'Etat n'a pas. C'est cette innovation que l'on attend de vous, Monsieur le Maire, et non pas une application seule de la loi. Nous vous affirmons que si vous mettiez en place une commission extra municipale nous y participerions car il s'agirait alors de mettre en évidence toute l'intelligence créative de notre ville."

Nous préférons faire prévaloir le droit à votre fièvre inauguratrice

Pascal Decieux a dénoncé la procédure utilisée par la mairie de Lyon dans le marché de la plaine africaine. Pour ne pas retarder la livraison du chantier, la ville de Lyon a choisi de s'affranchir des règles de droit alors même que la modification du marché représente tout de même une augmentation de 119 000 euros soit 16,23%

du prix de départ. "C'est donc bien fondamentalement l'équilibre du marché qui a été modifié à la demande des parties. Cette erreur dans l'évaluation du marché a pu conduire des entreprises intéressées par l'appel d'offres à ne pas soumissionner" a commenté Pascale Decieux.

"Il semblerait que votre volonté de respecter des délais, soi-disant pour ne pas bloquer l'avancement du chantier, soit purement et simplement un désir de ne pas retarder l'inauguration de la plaine africaine dans vos délais, c'est-à-dire avant les prochaines élections municipales" a-t-elle dénoncé.

AS Duchère : l'honneur du sport amateur

Après la victoire de l'AS Duchère en 16^{ème} de finale, la ville de Lyon a opportunément décidé de soutenir ce club. Un soutien trop modéré et bien tardif au goût de Christian Barthélémy qui a d'abord regretté que le club ne joue pas sur son propre stade contre le PSG. "Je trouve absolument sidérant que l'Etat se soit déclaré impuissant à garantir la sécurité d'un match au stade de La Duchère au seul motif de la

présence d'une centaine de supporters parisiens ! Il y a là un réel décalage entre les discours et les actes. L'organisation de ce match à Gerland constitue un handicap lourd sur le plan sportif pour les joueurs de La Duchère." Le ton de l'intervention est donné. Il faut reconnaître en effet que Christian Barthélémy n'est pas un supporter de la 25^{ème} heure mais qu'il suit l'AS Duchère depuis des années. Le Conseiller municipal pense que le club, fort de ses brillants résultats sportifs, peut désormais donner l'exemple : "Dans les quartiers que l'on qualifie de « difficiles », nous sommes constamment à la recherche d'actions visant à créer de nouveaux centres d'intérêt pour les jeunes. On sait que le sport, et le football en particulier, constituent un puissant levier d'intégration. **Il me semble que notre collectivité gagnerait à engager avec ce club de football de la Duchère un véritable partenariat sur la durée.**" Elargissant le débat, Christian Barthélémy dessine ainsi les contours d'une politique de la ville efficace c'est-à-dire "davantage appuyée sur des structures existantes qui ne demandent qu'à se mettre au service du bien commun."

Le double aveu...

Lors de la séance du 13 mars, le Conseil municipal a voté les taux de la fiscalité directe (taxes foncières, taxe d'habitation). Conformément aux dispositions contenues dans le budget primitif pour 2006, ces taux communaux n'ont pas subi d'augmentation.

Cette délibération sans surprise a suscité un débat sur la fiscalité locale dont certains aspects sont éclairants pour l'avenir.

Au nom du groupe Unir Pour Lyon, j'ai plaidé pour que l'Etat et l'ensemble des collectivités territoriales (régions, départements, communes, intercommunalités) s'engagent à long terme sur la voie d'une stabilisation de la pression fiscale afin de répondre à l'impérieuse nécessité d'une baisse de la dépense publique dans notre pays. J'ai également rappelé que Monsieur Collomb n'avait pas tenu ses promesses

électorales en augmentant la fiscalité au début du mandat en 2002 (+ 5% à la ville de Lyon, + 7% à la communauté urbaine) et que cette décision continuait à produire des effets négatifs pour les contribuables.

Dans ce contexte, j'ai interrogé publiquement le maire de Lyon afin qu'il se prononce clairement sur le strict maintien des taux de la fiscalité directe en 2007, en 2008 et tout au long du prochain mandat dans l'hypothèse où les lyonnais lui renouvelleraient leur confiance.

La réponse, très édifiante, est venue en deux temps.

Le premier élément, de nature idéologique, fut l'œuvre de Monsieur Jacot. L'adjoint chargé du personnel, réfutant les thèses libérales, a défendu avec vigueur la nécessité d'une plus grande intervention du secteur public et a justifié par avance tout accroissement des contributions au titre de

ce qu'il appelle plaisamment "l'impôt citoyen". C'est l'aveu que la majorité municipale, en dépit des efforts déployés par le maire pour se donner une image libérale, est encore profondément marquée par les partisans d'une économie administrée.

Le second élément a été apporté par le maire de Lyon. Après avoir affirmé de façon habile qu'en matière de fiscalité, la ville était un meilleur élève que le département du Rhône ou la région Rhône-Alpes, il a fini par "faire le pari" qu'il serait dans la perspective des prochaines élections municipales, "le candidat qui augmenterait le moins la fiscalité". C'est l'aveu d'une absence de volonté politique et d'un manque de rigueur qui fait que la hausse des impôts est considérée comme une donnée inéluctable.

Christian Barthélémy

[L'ÉLU DU MOIS]

Michel Brochier

1^{er} arrondissement

Fortement impliqué dans l'action pour la réinsertion (il a notamment été responsable du Plan Local d'Insertion durant 6 ans), Michel Brochier vient de co-rédiger un rapport publié par l'Institut Montaigne qui vise à pousser les chefs d'entreprises à employer des exclus.

Tu ferais mieux de t'impliquer à La Duchère avec tes copains chefs d'entreprises plutôt que de courir les galeries d'art !" C'est à la suite de cette interpellation plutôt musclée de Michel Noir, alors maire de Lyon, que Michel Brochier a décidé de s'impliquer dès 1990 aux côtés des structures d'insertion. "Notre première expérience fut un échec. Pierre-Eugène Pitance avait décidé d'emmenner quelques jeunes sur un chantier, un matin, pour leur fournir du travail. Une fois équipés de pied en cap, ils ont disparu ! Nous en avons très vite tiré une conclusion : avant tout travail, il fallait au préalable "resocialiser" ces jeunes."

L'équipe se rapproche alors des structures d'insertion (entreprises d'insertion, régies de quartier...) afin de créer des passerelles avec le monde économique. "Nous avons créé le PASS, Plan d'Action Sur Site, afin de nous mettre à leur disposition, tout en gardant des contacts réguliers sur le terrain avec les jeunes de La Duchère puis de Mermoz, dans le 8^{ème} arrondissement." En ces périodes troublées, où l'image des chefs d'entreprises est au plus bas, ce petit groupe d'industriels avait compris que l'on pouvait réconcilier "exclus du système" et



monde de l'entreprise par le dialogue et l'apprentissage. "Il faut d'abord aimer les gens et leur proposer des solutions sur-mesure plutôt que des actions de masse. C'est le secret de la réussite."

Des "secrets" dévoilés dans un rapport récemment publié par l'Institut Montaigne. "Nous avons recensé les bonnes pratiques, celles qui produisent des résultats concrets, comme les GIEQ (Groupes d'Insertion d'Entreprises par la Qualification) qui consistent à accompagner une dizaine de jeunes dans un parcours personnalisé alliant apprentissage et formation dans l'entreprise. Ces bonnes pratiques, étudiées et décryptées, ne demandent qu'à être développées. Ce serait la solution à beaucoup de maux de notre société."

Fortement engagé dans l'aide à la personne, Michel Brochier entend bien faire prendre conscience aux politiques de droite qu'ils sont d'abord au service des plus faibles. Et que la réussite d'une politique de droite vient d'abord du rassemblement des forces de droite autour d'un projet.

[LU POUR VOUS]

Les couleurs de la lumière

"Au profond de la nuit luit la lumière..." Photographies et poésies rythment ce beau livre consacré à la mise en lumière artistique de notre environnement, tant dans les villes que dans les sites naturels. Puebla (Mexique), Shangai et Harbin (Chine), Paris, Kairouan (Tunisie), Bonn

(Allemagne), Kuala Lumpur (Malaisie)... et Lyon portent haut l'architecture lumière née entre Rhône et Saône sous l'inspiration des premiers magiciens du "lux" comme Alain Guilhot. Une grande bouffée de beauté nocturne où la couleur de la lumière transfigure la matière.

Les couleurs de la lumière, textes de Robert Miquel et photos de Jean-Marc Charles. Editions Le bec en l'air - **35 euros** - www.becair.com

[EN COULISSES]

■ **ATTENTION AU VOL PAR RUSE...** Luc Lafond, maire adjoint du 6^{ème} arrondissement délégué à la Tranquillité publique, organise des réunions d'informations régulières avec les personnes âgées de l'arrondissement.

Objectif : les sensibiliser au vol par ruse et aux techniques des voleurs. Projection d'un film, rencontre avec les forces de l'ordre, diffusion d'un document synthétique rappelant les "bonnes pratiques" à mettre en œuvre sont au programme de ces réunions.

Informations : luc.lafond@mairie-lyon.fr

■ **A NOS PORTEFEUILLES !** "Pour nous, les impôts ne sont pas à considérer comme des prélèvements obligatoires mais bien comme des contributions citoyennes." Avant de s'exclamer "réhabilitons l'impôt !" Décidemment, **Jacques-Henri Jacot**, adjoint au maire de Lyon, a le sens de la formule. Les contribuables de Lyon apprécieront !

■ **A NOS PORTEFEUILLES (BIS).** Pour **Evelyne Carret**, membre de la majorité municipale, "la taxation des actifs des entreprises reste la bonne formule." Une autre manière de voir le CPE, ou Comment Prendre aux Entreprises !

■ **A NOS PORTEFEUILLES (TER).** Très en verve lors du dernier conseil municipal, le maire de Lyon a promis que "le candidat qui augmentera le moins les impôts, ce sera moi !" Voici qui a au moins le mérite de la franchise. Voter Collomb c'est accepter, de facto, une hausse des prélèvements. Solution de facilité. L'impôt plutôt que la réforme...

TOUS LES MOIS, UNE SEMAINE APRÈS LE CONSEIL MUNICIPAL, LA PREUVE PAR 9 VOUS APPORTERA NOTRE ÉCLAIRAGE SUR LA VIE POLITIQUE LYONNAISE, SUR LES ACTIONS DE NOS ÉLUS DANS LES ARRONDISSEMENTS...

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER. BONNE DÉCOUVERTE !

VOS RÉACTIONS SUR WWW.MILLON.ORG

Le temps est à l'action...

A deux ans des municipales, Denis Brolquier, président du mouvement Unir Pour Lyon, avec les équipes de Charles Millon, lance l'action militante dans les 9 arrondissements.

Etudiants, actifs, retraités, artisans, chefs d'entreprises, responsables associatifs... Ces hommes et femmes se sont retrouvés au sein d'Unir Pour Lyon, sans esprit partisan, autour de valeurs partagées et dans la perspective stratégique du Groupe UPL.

Pour beaucoup déjà impliqués dans la vie publique par le biais d'associations ou de conseils de quartier, les 45 membres des équipes responsables d'arrondissement d'UPL connaissent bien les réalités de leurs quartiers.

Leur engagement aujourd'hui s'appuie sur une volonté unanime : être avant tout au service des Lyonnais et du rayonnement de Lyon. La mise en place de ces équipes d'arrondissement s'inscrit en parfaite complémentarité du travail quotidien réalisé par les élus du groupe municipal menés par Amaury Nardone.

1^{er} arrondissement

- **Jérôme Atlan**
50 ans, Directeur de sociétés
Conseiller d'arrondissement
- **Vincent Fayse**
39 ans, Directeur régional d'une société informatique
- **Blandine Plantevin**
64 ans, Assistante de direction
- **François Coste**
65 ans, Retraité
- **Patricia Legry**
52 ans, Employée de banque
- **Estelle Mosnier-Lai**
36 ans, Consultante en communication
Conseillère municipale et communautaire

2^{ème} arrondissement

- **Anne Voron**
58 ans, Assistante médicale
Conseillère d'arrondissement
- **Christian Denoyel**
56 ans, Conseil en pharmacie
- **Patricia Goineau**
42 ans, Mère de famille
- **Claude-Maximilien Mosangaud**
58 ans, Juriste
- Olivier Ab der Halden**
20 ans, Etudiant en comptabilité

3^{ème} arrondissement

- **Noël Brunet**
41 ans, Architecte
Adjoint d'arrondissement

- **Marie-Thérèse Angé**
62 ans, Militante associative
- **Véronique Chaussy**
54 ans, Conjoint-collaborateur de chef d'entreprise, militante associative et syndicale
- **Georges Blanc**
64 ans, consultant informatique
- **Ziad Bayeh**
35 ans, Opticien

4^{ème} arrondissement

- **Xavier Marti**
29 ans, Technicien informatique
- **Christophe Puthon**
50 ans, Artisan
- **Arlette Viano**
58 ans, Mère de famille
- **Jean-Marie Cristofari**
65 ans, Ingénieur retraité,

5^{ème} arrondissement

- **Christian Barthélémy**
58 ans, Chargé de mission
Conseiller municipal et communautaire
- **Jean-Pierre Retord**
53 ans, Cadre commercial dans le bâtiment, animateur d'un club de cadres
- **Arlette Grenier**
46 ans, Militante associative, mère au foyer
- **Yannick Ducrot**
52 ans, Gérant de société
Conseiller d'arrondissement

6^{ème} arrondissement

- **Jean-Jacques David**
60 ans, Directeur des travaux
1^{er} Adjoint au maire du 6^{ème}
- **Laurence Croizier**
45 ans, Ingénieur
- **Thierry Mouillac**
32 ans, Ingénieur d'affaires
- **Jacques Bardin**
Ingénieur retraité,
- **Paule Villard**
Retraîtée ouvrière dans l'industrie puis monitrice spécialisée, engagée auprès des jeunes de Bellecombe

7^{ème} arrondissement

- **Florent Thibault**
27 ans, Secrétaire général, Chargé d'enseignement à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon
- **Ingrid Chabbi**
35 ans, Assistante commerciale
- **Rachid Chabbi**
37 ans, Technicien-automaticien, Ancien militaire et casque bleu.

- **Guy Deluzurieux**
55 ans, Directeur commercial, Consultant, Président d'une association pour la promotion de la formation et des métiers de l'intelligence économique en Rhône Alpes et à l'International
- **Marianne Arnaud**
68 ans, Ancienne commerçante

8^{ème} arrondissement

- **Nicole Bargoin**
64 ans, Ancienne directrice de la Maison du citoyen – Espace Jean Bargoin
Conseillère municipale et communautaire
- **Mohamed Kernafi**
43 ans, Travailleur social
- **Jean-Pierre Neyret**
51 ans, Docteur vétérinaire
- **Christian Lornage**
51 ans, Consultant
- **Olivier Baucent**
40 ans, Cadre administratif
Conseiller d'arrondissement
- **Christian Riehl**
59 ans, Chef d'entreprise
Conseiller municipal

9^{ème} arrondissement

- **Blandine Reynaud**
44 ans, Cadre bancaire
Conseillère d'arrondissement et communautaire
- **Marie Venet**
59 ans, Retraîtée
- **Jean Collet**
64 ans, Retraité
- **Sébastien Jacquier**
29 ans, Expert auprès de compagnies d'assurance
- **Noëlle Valentin**
65 ans, Consultante
Membre du Conseil de quartier de St Rambert
Conseillère d'arrondissement

La preuve par 9

Le mensuel des élus du Groupe Unir pour Lyon,
avec les équipes de Charles Millon

Directeur de la publication : Amaury Nardone
Ont participé à ce numéro : Christian Barthélémy,
Florent Thibault, Erick Roux de Bézieux

4, rue de la République 69002 Lyon
Tel : 04 72 07 77 56 - Fax : 04 72 07 91 47

www.millon.org